

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-trois, le deux juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 25 mai 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Sandrine PASSEBON, , Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Iréna BARDINET), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

Absents : Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Thierry BROSSARD

OBJET : Modification de la désignation des délégués au SIEDS

Le Maire expose.

Par délibération du 25 mai 2020, le conseil municipal a désigné les délégués représentant la commune d'Echiré au SIEDS, comme suit :

- Délégué titulaire : M. Mathieu POUGNAND
- Délégué suppléant : M. Daniel FONTENEAU

Le Maire indique à l'assemblée la nécessité d'apporter une modification à cette désignation compte tenu de la demande du délégué titulaire du fait de ses obligations professionnelles.

Le Maire propose au conseil municipal de désigner à compter de ce jour, pour représenter la commune d'Echiré au SIEDS :

- Délégué titulaire : M. Daniel FONTENEAU
- Délégué suppléant : M. Armand ROQUIER

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 2 juin 2023

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

Le secrétaire de séance,
Thierry BROSSARD

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : 07 JUIN 2023
Notifié ou publié le : 08 JUIN 2023